

REUNION DU 05 OCTOBRE 2010

Le cinq octobre deux mil dix à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de octobre, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaients présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

Mme Marie-Thérèse CROZA, Mme Virginie HARDOUIN, M. Jérôme BELLIER, M. Anthony AUDOUIN, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Laurie CALEEJON, Mme Maylis THURET Conseillers

Absents excusés : Mme. Geneviève BELLIER

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN

Date de convocation : 28 septembre 2010

Date d'affichage : 7 octobre 2010

QUESTION A AJOUTER :

DELIBERATION - TARIFS ASSAINISSEMENT 2011

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DU BUDGET

2°) DELIBERATION - SUBVENTION OB TENNIS DE TABLE

3°) DELIBERATION - TARIFS ASSAINISSEMENT 2011

4°) DELIBERATION - ENQUETE PUBLIQUE - EXTENSION D'UN ELEVAGE CANIN

5°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - INDEMNITES DE CONSEIL ET DE CONFECTION DU BUDGET

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide :

- De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- D'accorder l'indemnité de conseil aux taux de 100%
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Bernard SOUBIRAN, Receveur municipal
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

2°) DELIBERATION - SUBVENTION OB TENNIS DE TABLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en séance du 16 février 2010 il avait été attribué à l'association OB Tennis de Table une subvention de 18 €. L'attribution de cette somme ayant été omise sur la délibération correspondante aux délibérations 2010, il convient de régulariser cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention d'un montant de 18 € à l'association OB Tennis de Table.

3°) DELIBERATION - TARIFS ASSAINISSEMENT 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe le tarif de la redevance assainissement applicable à compter du 1^{er} janvier 2011.

Les tarifs 2011 sont fixés comme suit :

- prime fixe à 27.75 € annuelle par raccordement
- la redevance assainissement passe à 0,69 € par m³ d'eau consommé, pour les foyers desservis par le service d'eau potable de VEOLIA.

Ces mêmes tarifs sont applicables aux foyers desservis par des puits personnels sur la base d'un forfait évalué à 20 m³ par personne au foyer

4°) DELIBERATION - ENQUETE PUBLIQUE - EXTENSION D'UN ELEVAGE CANIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a été ouverte du mardi 31 août au vendredi 1^{er} octobre à la mairie de CHEVIRE LE ROUGE concernant la demande présentée par Monsieur Alexandre YOU, gérant de la SCEA LA FERME DE LA TABLE AU ROY visant à obtenir l'autorisation de procéder à l'extension d'un élevage canin d'une capacité totale de 150 chiens de plus de 4 mois situé La Bougentière 49430 MONTIGNE LES RAIRIES.

Le Conseil Municipal, après en voir délibéré :

Émets un avis favorable

5°) DIVERS

- Monsieur le Maire demande l'avis au conseil municipal pour l'achat d'une sono pour l'église. Le conseil municipal a émis un avis favorable.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal :
 - qu'une décision devra être prise concernant la station d'épuration. Des travaux de curage, la dératisation de la troisième lagune et enlever les saules sont à prévoir.
 - qu'une cinquième classe a été ouverte à l'école publique "Les Tournesols". Cette classe est installée dans le préfabriqué mais celui-ci n'est plus aux normes. Une étude devra être faite pour la réhabilitation du préau actuel en future classe.
 - qu'une réunion avec l'ATD est prévue le 12 octobre 2010 à 10h00 à la mairie.
 - que l'étude des travaux de toiture de l'église est toujours en cours. Un rendez-vous avec Monsieur LATRON, Architecte des bâtiments de France doit être pris.
 - que l'aménagement de la Rue de la Paix est à prévoir.

compte rendu des commissions :

- P. CAYON : il a assisté avec Madame THURET à la pose de la première pierre de l'usine du SIAEP.
- P. HAMARD :
 - Une réunion est prévue mardi 12 octobre 2010 à 20h30 à la mairie pour préparer l'arbre de Noël.
 - La formation défibrillateur aura lieu les 21 et 22 octobre 2010 de 19h00 à 20h30 au centre de secours de Baugé
- M. T CROZA :
 - Le repas des anciens aura lieu le dimanche
10 octobre 2010. Madame CROZA fait appel au conseil municipal pour l'aider dans la préparation de la salle le samedi 9 octobre et pour le rangement le dimanche.
 - Arbre de Noël : les répétitions des enfants débutent mardi 12 octobre 2010
- J.C LEAU : Il propose une réunion avec la commission communication : le 20 octobre 2010 à 20h00 à la mairie.
- M. THURET : Bilan de la réunion de la commission Tourisme de la Communauté de commune
- J. BELLIER :
 - Bilan positif du tournoi de tennis organisé le 26 septembre par L'A.S.L.C
 - La finale du challenge communal est samedi 9 octobre 2010

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le 16 novembre 2010 à 20h30.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 05 octobre 2010 à 22H20.